



Pour se substituer à Jean-Pierre pour paiement à un avocat

Condamné à payer 1300 € à un ex-Député pour injures non publiques, mon appel ayant été rejeté pour vice de forme.

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/qomFexFA>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :

Jean-Pierre Josselin